

Bulletin d'information

L'Association canadienne des physiciens et physiciennes

Volume 9, numéro 3 25 avril 2010

Changements au CRNSG

À la suite d'une évaluation internationale, le CRSNG a changé ses critères d'évaluation ainsi que le fonctionnement des comités d'évaluation du programme de Subventions à la découverte. Les projets sont maintenant évalués selon un modèle de conférence dont le but est d'assurer un meilleur traitement des demandes multidisciplinaires. De plus, le montant des subventions ne dépend plus de l'historique de financement, mais se fait plutôt suivant trois critères majeurs : qualité du projet, qualité du demandeur et formation de personnel hautement qualifié. Finalement, malgré une évaluation internationale qui soulignait l'impact positif des petites subventions aux chercheurs moins actifs, le CRSNG désire également diminuer la proportion des demandes financées afin de concentrer l'argent sur les chercheurs les plus méritants. Ces modifications ont été apportées en plusieurs étapes et les résultats de 2010 sont les premiers découlant de l'application complète de celles-ci.

Parce que la plupart des subventions à la découverte sont de cinq ans, seulement 20 % environ des professeurs ont été évalués dans le cadre du nouveau processus (grille d'évaluation plus modèle conférence). Il est donc difficile de tirer des conclusions très

Nouvelles du budget fédéral

On a beaucoup parlé, dans les derniers bulletins, des efforts importants de l'ACP auprès du gouvernement fédéral afin d'expliquer les besoins de la communauté scientifique et d'assurer un meilleur budget pour celle-ci. Si le résultat n'est pas aussi flamboyant qu'on aurait pu espérer (voir www.cap.ca pour plus de détails), la faible augmentation des crédits destinés à la recherche fondamentale montre tout de même que, dans un contexte de restriction budgétaire, les efforts ont porté. Il ne faut pas en rester là, bien sûr, et l'ACP devra continuer le lobbyisme en faveur de la science et d'un

L'ACP soutien le Laserfest

L'ACP célèbre le cinquantenaire de l'invention du laser, une technologie révolutionnaire qui doit beaucoup aux chercheurs canadiens. En plus d'avoir été le thème central des Conférences de l'ACP 2009-2010 (grâce au soutien de plusieurs entreprises privées), le

sur la recherche universitaire canadienne. Ainsi, bien que de nombreuses anecdotes suggèrent que ces changements bouleversent de manière importante le financement de la recherche pour certaines institutions, le sondage mené depuis l'automne dernier par l'ACP auprès des directeurs de départements de physique canadiennes ne montrait pas, à la fin de premier cycle de financement où les nouveaux critères d'évaluations étaient en place, d'insatisfaction particulièrement marquée à l'endroit des nouvelles approches de financement.

L'ACP, et plus particulièrement John Dutcher, directeur des Affaires académiques, suit

claires quant à l'impact de ces changements

L'ACP, et plus particulièrement John Dutcher, directeur des Affaires académiques, suit toutefois de très près l'impact des changements au programme de Subventions à la découverte et recueille des statistiques et autres informations auprès des divers départements de physique du pays afin de procéder à sa propre évaluation de l'impact de ces changements à ce qui est, sans contredit, la plus importante source de financement de la recherche fondamentale au Canada. Un comité spécial, présidé par John et rassemblant quelques directeurs de département, fera également rapport sur le sujet au cours des prochains mois.

financement adéquat de toutes les facettes de la recherche. Attendez-vous donc à être consultés, pour une deuxième année consécutive, sur les priorités de l'ACP en matière budgétaire, afin de permettre au comité de politique scientifique de préparer nouveau mémoire pour le Comité des finances de la Chambre des communes. Alors que le gouvernement fédéral prévoit commencer à équilibrer son budget à partir de 2011, il faudra se faire très persuasif et original pour préserver les acquis et même développer certains axes laissés de côté ces dernières années.

laser et les chercheurs qui l'ont développé seront également fêtés lors Congrès 2010 qui se tiendra à Toronto. Pour plus d'informations, voir le site web de l'ACP ainsi que celui de Laserfest (www.laserfest.org), une initiative internationale dont l'ACP est partenaire.

Nouvelles de la collectivité

Vous pourrez bientôt retrouver les anciens articles de la Physique au Canada en ligne! Déjà, la section des archives de la PaC est en fonction sur le site de l'ACP. Pour le moment, celles-ci remontent à 2007, mais la liste devrait s'allonger au fil des mois alors gardez le site à l'oeil!

Les premiers Prix annuels de l'ACP en enseignement au secondaire et au collégial viennent tout juste d'être annoncés. Malgré son jeune âge, ce concours a attiré des candidatures de très grande qualité, ce qui démontre à la fois le travail remarquable des enseignants et l'intérêt pour ce prix promis à un magnifique avenir. Ne manquez pas de soutenir ce prix en contribuant généreusement au Fonds d'éducation.

Fonds d'éducation

Le Fonds d'éducation de l'ACP sert à soutenir d'importantes activités d'éducation et de rayonnement, dont les tournées de conférenciers et les examens de physique des écoles secondaires et des universités de l'ACP, la Conférence des étudiants de premier cycle en physique et l'Expo-sciences pancanadienne.

Le Fonds d'éducation a un besoin urgent de votre appui pour continuer à commanditer ces initiatives importantes pour l'enseignement de la physique et la visibilité de la discipline au Canada!

Des dons déductibles d'impôts peuvent être faits en tout temps au Fonds d'éducation via le site internet de l'ACP.

Le Bulletin d'information de l'ACP est publié par l'Association canadienne des physiciens et physiciennes, Immeuble McDonald, Université d'Ottawa, 150, avenue Louis-Pasteur, suite 112,

Ottawa (Ont.) K1N 6N5. Téléphone: 613-562-5614; Télécopieur: 613-562-5615; Courriel: CAP@uottawa.ca; Site Web: www.cap.ca Rédaction: Normand Mousseau